

SELARL Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE

Huissiers de Justice Associés

Téléphone 01.48.13.93.93 98 rue Gabriel Péri Télécopie 01.48.20.31.16
93207 SAINT DENIS CEDEX

Dossier n° 262066

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE SEPT SEPTEMBRE

A la requête de : la Société Anonyme CIC EST, dont le siège social est à Strasbourg (67000), 31 rue Jean Wenger Valentin, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés es qualité,

Ayant pour avocat Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DROUX BAQUET, avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 14, avenue Michelet - 93320 PAVILLONS SOUS BOIS,

Il m'a été exposé ce qui suit :

Que par jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de SAVERNE en date du 24 mai 2016, il a été fait commandement à :

- Monsieur
- Madame

Demeurant ensemble à ALLENWILLER (67310), 5 rue de Salenthal propriétaire dans un ensemble immobilier sis à Saint Denis, 169 dans un immeuble à PANTIN (93), rue des Grilles et rue Vaucanson :

- LOT n°35 : au deuxième étage, une chambre portant le numéro 35 avec kitchenette, salle d'eau, wc et balcon,
- Lot n°103 : au sous-sol une cave n°19
- Lot n°137 : au niveau terrasse, terrasse-solarium portant le numéro 19 du plan,

D'avoir à régler la somme totale de 35 332.15 euros,

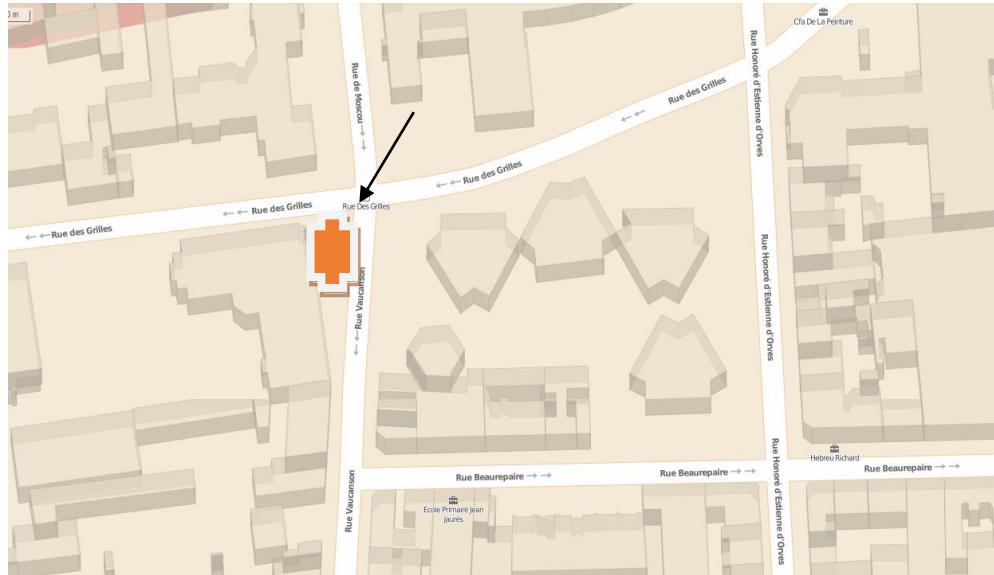
Que dans le cadre de cette procédure, il doit être régularisé un procès-verbal descriptif du bien dont il s'agit, conformément aux articles 35 et 36 du décret numéro 2006-936 du 7 juillet 2006, relatif aux procédures de saisie-immobilière et des distributions du prix d'un immeuble.

DEFERANT A CETTE REQUISITION

Je, Delphine CHAUVIERRE, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, demeurant 98 rue Gabriel Péri à 93200 SAINT-DENIS, soussignée,

Me suis rendue ce jour sur place, où étant 2 à 8 rue Vaucanson à PANTIN (93), j'ai procédé aux constatations suivantes :

Il s'agit de la maison de retraite « Les Jardins de Pantin », résidence DOMUSVI.



Je rencontre Monsieur et objet de ma mission.

, Directeur de la Résidence, à qui j'indique mes nom, prénom, qualité

Je lui présente ma carte professionnelle.

Monsieur [REDACTED] me précise que certaines chambres sont en effet la propriété de personnes privées. Que la Société [REDACTED] est propriétaire de chambres mais gère l'ensemble de la maison de retraite. Il m'indique que la chambre n°35 (actuellement 212) est la propriété de Monsieur K [REDACTED] et de Madame [REDACTED]

Que cette chambre est louée à Madame
loyer est de 436.91 hors charge.

, locataire. (bail classique loi de 1989) – le montant du

Nous nous rendons au 2^{ème} étage et je rencontre à la chambre 212 Madame nom, prénom, qualité et objet de ma mission.

, à qui j'indique mes

Je lui présente ma carte professionnelle.

Il s'agit d'une pièce unique en très bon état d'entretien

Peinture du plafond et des murs à l'état d'usage,

Linoléum au sol.

Un placard double porte.

Une porte vitrée en PVC donnant sur un balcon avec volet électrique

Un châssis vitré en PVC simple battant avec volet électrique,



Sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite

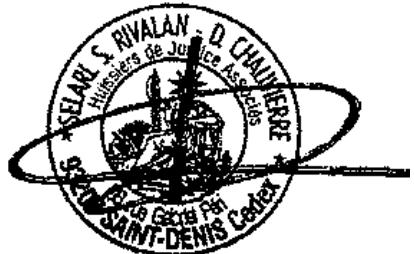
Dalles de faux plafond à l'état d'usage,
Peinture des murs à l'état d'usage,
Linoléum anti dérapant au sol.
Une douche sans bac avec siphon au sol,
Un lavabo
Un WC réservoir à effet d'eau à l'état d'entretien
Un châssis vitré en PVC simple battant avec volets électriques,



Telles sont mes constatations

ET DE TOUT CE QUE DESSUS J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT POUR
SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Signature et cachet de l'Huissier de Justice
COPIE CERTIFIEE CONFORME



Maître Delphine CHAUVIERRE

Le présent acte comporte 5 pages